



---

## COMPTE RENDU

### Réunion du CHSCT du 02 décembre 2019

---

Le deux décembre deux mille dix-neuf, à neuf heures trente, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de PLUVIGNER s'est réuni à la mairie de PLUVIGNER sous la présidence de Monsieur Gérard PILLET, Maire de PLUVIGNER.

ETAIENT PRESENTS :

**En qualité de représentants des élus :**

Gérard PILLET,  
Bernard BODIC,  
Martine LE CAM,  
Diane HINGRAY,

**En qualité de représentants du personnel :**

Laëtitia BEMELMANS  
Murielle JEGAT,  
Jérôme LE GARFF,  
Marie-Anne RUELOUX,  
Marie-Anne LE DOUSSAL

Mélanie LE BIHAN  
Anne-Sophie QUINTIN,

**Assistaient également à la réunion :**

Bonaventure MENEUX, directeur général des services,  
Jérôme LE MEUR, Directeur des services techniques,  
Yann LE GALLIC, Responsable Ressources Humaines,  
Emilie LE REGUER, assistante de prévention,  
Dr AUFFRET, médecin de prévention.

## Approbation du compte rendu du CHSCT du 28 juin 2019

### Avis du CT :

*Collège Agents : unanimité*

*Collège élus : unanimité*

## 1. Informations :

### *Nomination d'une nouvelle assistante de prévention*

Mme Emilie LE REGUER a été nommée assistante de prévention de la commune de PLUVIGNER. Elle a débuté ses fonctions le 01 septembre 2019.

### *Représentants des agents auprès du CHSCT.*

Mélanie LE BIHAN vient compléter les représentants du personnel auprès du CHSCT.

#### Membres titulaires :

Catherine BATON

Laëtitia BEMELMANS

Murielle JEGAT

Jérôme LE GARFF

Marie-Anne RUELLOUX

#### Membres suppléants :

Valérie BUREAU

Mélanie LE BIHAN

Marie-Anne LE DOUSSAL

Maud LOUARGANT

Anne-Sophie QUINTIN

### *Formation des membres du CHSCT*

La formation obligatoire des membres du CHSCT aura lieu :

12 – 18 – 19 – 20 décembre 2019 + 6 février 2020

### *Distributions des bouchons d'oreilles*

Lors de la réunion du 28 juin 2018, le CHSCT avait décidé d'équiper de bouchons d'oreilles les ATSEM, les agents du restaurant scolaire, ainsi que les agents assurant l'accompagnement des enfants au restaurant scolaire. Le recensement a été réalisé sur la base du volontariat.

La distribution a été effectuée le jeudi 14 novembre dernier aux agents du restaurant scolaire de Pluvigner et de la division Hygiène des Locaux (accompagnant restaurant scolaire).

*Mr LE MEUR précise qu'une réflexion a été menée pour étudier la mise en place de cloison pour limiter le bruit subi par les enfants. Il précise également qu'une réflexion d'ensemble est en cours pour baisser le volume sonore du restaurant scolaire.*

*Etude des projets du pôle culturel et du réaménagement de l'accueil de la mairie par les représentants du personnel au CHSCT*

Le 13 septembre dernier, les représentants du personnel au CHSCT ont étudié les projets de construction du pôle culturel et de réaménagement de l'accueil de la mairie avec l'aide de Cédric JARNO, conseiller en prévention du CDG 56. Plusieurs observations ont été réalisées et transmises au directeur des services techniques.

*Une réflexion est actuellement menée par Mr LE MEUR pour l'installation de boucles magnétiques pour les malentendants. Pour solutionner le problème de la hauteur de la banque d'accueil, Mr MENEUX propose de visiter l'accueil de mairie récemment réhabilités. Mr LE MEUR, Emilie LE REGUER ainsi que Lise FRAVALO iront visiter les accueils des mairies de Sainte Anne d'Auray, Ploemel et Locoal-Mendon. Le sol de l'accueil sera également changé et un représentant du personnel demande s'il est possible également de le changer dans les bureaux du rez-de-chaussée.*

*Mr le Maire souligne l'importance de positionner des portes coulissantes pour limiter le froid à l'accueil avec une possibilité d'une fermeture de sécurité en cas d'incident.*

*Concernant le pôle culturel, Mr le Maire indique qu'une réflexion est en cours pour l'installation d'un système de géothermie réversible. Le maintien de la casquette sur le côté ouest est important pour apporter de l'ombre à l'intérieur de la médiathèque.*

*Un WC supplémentaire a été ajouté à proximité de la salle de formation musicale au détriment du local ménage (-3M<sup>2</sup>). Il serait possible de supprimer un WC donnant sur le couloir afin de maintenir la surface du local ménage.*

*Création d'une adresse mail spécifique au CHSCT*

Afin de faciliter la transmission d'informations des agents auprès des représentants du personnel, une adresse mail a été créée ([chsct@pluvigner.fr](mailto:chsct@pluvigner.fr)). Chaque agent en a été informé avec son bulletin de paie du mois d'octobre 2019.

*Intervention du Dr AUFFRET au Multi-accueil*

Le Dr AUFFRET, médecin de prévention du CDG 56, est intervenue le jeudi 7 novembre auprès des agents du Multi-Accueil pour les sensibiliser aux problèmes de dos et notamment sur l'importance des étirements et d'une bonne connaissance de son corps.

*Le Dr AUFFRET précise que son intervention portait sur une sensibilisation aux douleurs lombaires. Ainsi que sur la vigilance à apporter par rapport aux postures de travail.*

*Un représentant du personnel souligne que la création du nouveau plan de change oblige les professionnelles à porter les enfants, ceux n'arrivant pas à descendre tout l'escalier qui est composé de marches étroites. Il est indiqué également que les agents du multi-accueil souhaiteraient bénéficier de bouchons d'oreilles notamment pour gérer des moments clés de la journée tels que les repas.*

## **2. Etude de Mr DIARRA (CDG 56) sur le poste de responsable du restaurant scolaire**

Au cours de la visite médicale du responsable du restaurant scolaire, le Dr AUFFRET avait proposé une visite de l'ergonome du CDG 56 pour étudier la limitation du port de charges et la manutention lors de la réception des commandes.

Mr DIARRA est intervenu le vendredi 21 juin 2019 en compagnie de Mme Marie-Anne LE DOUSSAL, assistante de prévention de la collectivité.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de la visite.

Mr le Maire préconise de contacter les agents du restaurant scolaire pour demander leurs avis sur les équipements proposer dans l'étude. Emilie LE REGUER se rendra donc au restaurant scolaire pour étudier la faisabilité des propositions préconisées dans l'étude.

Le Dr AUFFRET souligne les points soulevés par Mr DIARRA et notamment la différence de hauteur entre le rail du self et l'armoire chauffante ainsi que la posture contraignante de l'agent de plonge pour tirer le cassier des assiettes/verres/petites assiettes/raviers sur le rail du lave-vaisselle.

Avis du CHSCT :

Collège Agents : unanimité

Collège élus : unanimité

### 3. Présentation des accidents de service de la collectivité

#### **Services techniques                      Accident de travail**

Le vendredi 02 août 2019 :

Heure : 10h00.

Horaire de travail le jour de l'accident : 08h00-12h00 et 13h30-16h30.

Lieu : cimetière.

Circonstances : Après un désherbage manuel, l'agent a utilisé une débroussailleuse thermique pour couper les herbes folles sous les massifs. L'agent a reçu une projection de gravillons au niveau de l'œil droit.

Equipements de protection individuelle portés : chaussures de sécurité + casque visière

Premiers soins : déplacement aux urgences à partir de 13h30.

Nombre de jours d'arrêt : 0 jour                      Soins du 02 août 2019 au 07 août 2019.

Certificat final daté du 17 septembre 2019 : « guérison apparente avec possibilité de rechute ultérieure »

#### **Restaurant scolaire                      Accident de travail**

Le lundi 04 novembre 2019 :

Heure : 15h00.

Horaire de travail le jour de l'accident : 11h30-16h30.

Lieu : Restaurant scolaire.

Circonstances : L'agent était occupé à nettoyer la tablette basse d'un chariot avec une raclette à main et a ressenti des douleurs au dos en se relevant.

Equipements de protection individuelle portés : chaussures de sécurité.

Premiers soins : néant.

Nombre de jours d'arrêt : 0 jour      Soins du 05 novembre au 19 novembre 2019  
Courrier de la CPAM du 18 novembre 2019 reconnaissant le caractère professionnel du sinistre.

## Déclaration d'une maladie professionnelle

Service : Hygiène des locaux

Missions : chargé de l'entretien des locaux communaux et de l'accompagnement des enfants au restaurant scolaire

Lésions : douleur à l'épaule droite avec suspicion de fissure d'un tendon.

Arrêts de travail :      du 19 juin 2017 au 29 août 2017  
                                 TPT du 30 août 2017 au 29 août 2018  
                                 24 septembre 2018 au 31 décembre 2019

Demande de reconnaissance d'une maladie professionnelle par le médecin traitant le 24 septembre 2019.

Maladie professionnelle n°57 A (affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail)

Saisine de la commission de réforme le 25 septembre 2019 : avis favorable le 21 novembre 2019

## 4. Point sur les remarques des registres de santé et de sécurité au travail

**Service Enfance Jeunesse Restauration (restaurant scolaire)**      le lundi 4 novembre 2019  
« L'agent a ressenti une douleur dans le dos en se relevant après avoir passé la raclette à main sur l'étagère basse d'un chariot. »

Proposition d'amélioration :

L'agent a été sensibilisé à adopter une meilleure position/posture pour se relever.

## 5. Questions des représentants du personnel

Planification de la prochaine réunion du CHSCT le mardi 3 mars 2020 à 9h30.

### **Demande d'un enseignant de l'école de musique d'une prise en charge de cours de chant**

Cet agent rencontre régulièrement des problèmes d'extinction de voix et de mal de gorge en fin de journée. Afin de mieux maîtriser sa voix chantée, la responsable de l'école de musique souhaiterait qu'il bénéficie d'une demi-heure de cours de chant. Ce cours pourrait être dispensé par une enseignante de l'école de musique.

Il a déjà entrepris des démarches auprès d'un ORL et d'un orthophoniste qui sont restées sans effet.

*Il est proposé d'attribuer à l'agent une 1/2 heure de cours par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire pour améliorer la maîtrise de sa voix chantée.*

Avis du CHSCT :

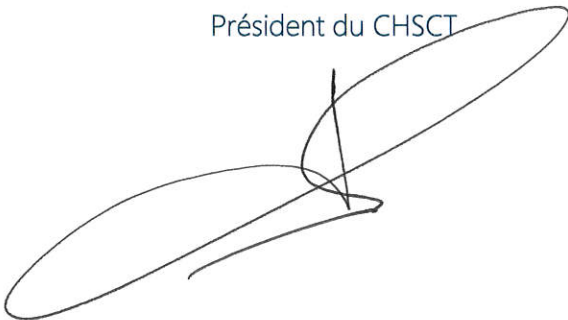
*Collège Agents : unanimité*

*Collège élus : unanimité*

Emilie LE REGUER rappelle la demande d'un agent travaillant au complexe sportif consistant à faire une ouverture sur un mur à proximité du local atelier pour éviter de passer dans la salle fréquemment utilisée verte avec l'autolaveuse.

*Mr le Maire propose à Emilie de contacter le directeur des services techniques pour lui demander si une décision a été prise à ce sujet.*

Gérard PILLET  
Président du CHSCT



Murielle JEGAT  
Secrétaire par intérim

